



Une assemblée extraordinaire du Conseil municipal de Bolton-Est a eu lieu le 16<sup>e</sup> jour du mois de juin de l'an **DEUX MILLE VINGT-CINQ** à 13h30 et à l'endroit habituel des séances du conseil.

Sont présents :

Vinciane Peeters	Mairesse	
Marco Legault	Conseiller	siège no 1
Pierre Piché	Conseiller	siège no 2
Elaine Thivierge	Conseillère	siège no 3
Alain Déry	Conseiller	siège no 6

Sont absents :

Pierre Lemay	Conseiller	siège no 4
Charles Chateauvert	Conseiller	siège no 5

**Les élus présents FORMANT QUORUM** sous la présidence de la Mairesse, Mme Vinciane Peeters

Assiste également à la séance extraordinaire, la Directrice générale et greffière-trésorière, Mme Mélisa Camiré, conformément aux dispositions du *Code municipal*.

La Directrice-générale et greffière-trésorière Mme Mélisa Camiré, déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal le 10 juin 2025, par voie technologique, incluant les membres absents, conformément à l'article 156 du code municipal du Québec.

Il y a aucune personne dans l'assistance et en ligne.

---

**1. Ouverture de la séance**

Mme Vinciane Peeters, Mairesse, déclare l'ouverture de l'assemblée extraordinaire à 13h30.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**2025-06-5422 IL EST PROPOSÉ PAR : ALAIN DÉRY  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

## ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Octroi de contrat – Location camion pour le remplacement du FORD F150 XLT 2014**
4. **Période de questions**
5. **Levée de la séance**

**ADOPTÉE**

### 3. **Octroi de contrat – Location camion pour le remplacement du FORD F150 XLT 2014**

**CONSIDÉRANT** que les coûts prévus pour les réparations du camion modèle 2014 dépassent sa valeur marchande, rendant son maintien économiquement injustifiable;

**CONSIDÉRANT** que le remplacement du camion actuellement en service s'inscrit dans le plan triennal d'immobilisations 2026-2029, assurant ainsi la continuité et l'efficacité des services municipaux;

**CONSIDÉRANT** les recherches effectuées auprès de divers concessionnaires, lesquelles ont mis en évidence la rareté des inventaires, les couts très élevés des véhicules neufs, et les délais de livraison prolongés;

**CONSIDÉRANT** que toute acquisition devra être précédée des vérifications nécessaires, notamment une inspection complète effectuée par le concessionnaire afin d'assurer la conformité du véhicule aux critères de sécurité et de performance établis par la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité d'administration a analysé les besoins municipaux ainsi que les critères tels que les prix, la fiabilité, les besoins;

**CONSIDÉRANT** le règlement sur la gestion contractuelle en vigueur 2024-439 modifiant le règlement Numéro 2019-368, permettant ainsi de procéder par invitation pour des mandats comportant une dépense d'au moins 25 000 \$ mais inférieurs au seuil SEAO;

**CONSIDÉRANT** la recherche de prix effectuée auprès de différentes concessionnaires, les inventaires bas et les délais de livraison;

**CONSIDÉRANT** le remplacement de ce camion fait partie du plan triennal 2026-2029;

**CONSIDÉRANT** les couts prévus pour réparer le camion 2014 dépasse sa valeur marchande;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2025-06-5423 IL EST PROPOSÉ PAR : ELAINE THIVIERGE**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**DE** mandater la directrice générale Mme Mélisa Camiré à procéder à la location/achat d'un camion chez Olivier Ford St-Hubert au comptant avec le surplus libre incluant une garantie prolongée de 5 ans de 100 000 Km;

- Marque : Ford
- Modèle : F-250 XLT
- Boite : 6,75 pieds
- Année : 2021
- Kilométrage : 75 660 km
- Concessionnaire : Olivier Ford St-Hubert

**D'ACCORDER** un budget discrétionnaire de 3 500 \$, plus les taxes applicables, à la Directrice générale pour l'installation des équipements de signalisation et de lettrage;

**D'AUTORISER** la Directrice générale Mme Mélisa Camiré à signer le contrat au nom et pour le compte de la Municipalité de Bolton-Est et à procéder à l'immatriculation dudit véhicule auprès de la Société d'assurance automobile du Québec;

**D'AUTORISER** la Directrice générale à assurer le véhicule auprès de l'assureur de la Municipalité;

**ADOPTÉE**

**4. Période de question**

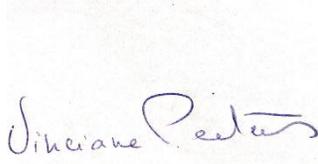
Aucune question.

**5. Levée de la séance**

**2025-06-5424 IL EST PROPOSÉ PAR : PIERRE PICHÉ  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la séance extraordinaire soit levée, les sujets à l'ordre du jour ayant tous été traités. Il est 13h47.

**ADOPTÉE**



---

**VINCIANE PEETERS**  
Mairesse



---

**MÉLISA CAMIRÉ**  
Directrice générale et  
greffière-trésorière

Je, Vinciane Peeters, Mairesse de la Municipalité de Bolton-Est, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.